FEDERATION FRANCAISE de SPORT BOULES

COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL de la VENDEE



Sport Boules Lyonnaise CHANTONNAY



Organise un 16 QUADRETTES PROPAGANDE T.D. PAR POULES

Le DIMANCHE 09 MARS 2025

Au Boulodrome Robert Archereau, stade de la charlère (près de la gendarmerie)

Règlement:

- Règlement sportif FFSB RTI appliqué.
- Parties en 13 points ou 1h45.
- Concours disputé par poules de 4, 4 poules de 4 avec 3 parties obligatoires dans les pules.
- Les 2 premiers de poules restent dans le concours général, $\frac{1}{4}$ svt: A1/B2 A2/B1 C1/D2 C2/D1.
- Les 2 derniers de poules vont dans le concours complémentaire, $\frac{1}{4}$ svt : A3/B4 A4/B3 C3/D4 C4/D3.
- Début des jeux à 8H00, arrêt à 12H00. Reprise à 14H00. Pénalités à 8h10 et 14h10.
- Les parties d'office ne seront pas primées.
- ATTENTION : les demi-finales seront obligatoirement jouées.
- Les décisions du comité organisateur sont sans appel.
- Tirage au sort le dimanche 09 mars à 7H00

FRAIS DE PARTICIPATION: 35€

INDEMNITES : chaque partie gagnée de poules 15 € ensuite :

RE RE RE RE RE	GENERAL	COMPLEMENTAIRE
CHALLENGE	CREDIT AGRICOLE	JEAN HERVE
1/4 de Finale Gagnant	yddigddigddigddigddigddigddi	15€, M. , M. , M. , M. , M. , M.
1/2 Finale Gagnant	50 €	20 €
½ Finale Perdant	20 €	10 €
Finale Gagnant	AS AS AS 100 € AS AS AS	M. M. M. 50 € M. M. M.
Finale Perdant	60 €	30 €

Les challenges mis en jeu, deviendront la propriété du club l'ayant gagné trois années consécutives ou non.

Engagements: jusqu'au 03 mars, par courrier accompagné de la fiche et du chèque d'engagement adressé à : **Michel HERBRETEAU**, 3 rue de Maréchalerie, la Marzelle, 85110 CHANTONNAY ou par téléphone après 18H00 au **06.40.71.85.57**

<u>ATTENTION</u>: en cas de litiges le dimanche du concours, sera prioritaire l'équipe qui aura envoyé sa fiche et son chèque d'engagement.

NB: le repas est organisé par le club du midi à 15€, réservation à faire lors de votre inscription SVP.